



  
 PRÉFET DE L'ISÈRE

**Commune de SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET**  
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES**  
**NATURELS PRÉVISIBLES**  
**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE**  
 (sur fond cadastral)  
**MODIFICATION**

**LEGENDE**

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
<b>R</b> Zones rouges (inconstructibles)	V,v : Ravinements et ruissellements sur versant
<b>B</b> Zones bleues (constructibles sous conditions)	T, t : Crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
<b> </b> Zones blanches (constructibles sans condition particulière)	G, g : Glissements de terrain
	P, p : Chutes de pierres et de blocs
	A, a : Avalanches

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé, voir encart au 1/25 000  
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones bleues, caractère en majuscule pour les zones rouges), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale  
 ——— Secteur des anciens établissements hospitaliers des Petites Roches.

Réalisation: DDT38 / SPR-AR2	Approbation de la modification : Mars 2013
Édition: DDT38 / SG-SIGc	Prescription de la modification : 28 décembre 2012
Echelle : 1/5 000	Approbation initiale : 8 juillet 2010